



DDTM des BOUCHES-DU-RHONE

<p><b>FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA2000</b></p> <p><b>A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AUX DOSSIERS ADMINISTRATIFS</b></p>	
--	--

### **A quoi ça sert ?**

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ? Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.**

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

### **Dans quels cas utiliser ce formulaire ?**

Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :

**Cas 1 (p. 2 et 3) :**

L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000,

**Cas 2 (p. 5 et suivantes) :**

L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

**Coordonnées du demandeur :**

Nom : EPAGE HUCA

Adresse : 932 avenue de la Fleuride – ZI les Paluds – 13400 AUBAGNE

Téléphone : 04 42 62 80 90 Email : e.fleury@syndicat-huveaune.fr

**1<sup>er</sup> cas : projet localisé entièrement hors site Natura 2000**

**a. Nature et description du projet**

Le projet concerne des travaux de traitement des points de débordement de l’Huveaune. Pour cela, un recalibrage du cours d’eau est prévu sur un linéaire d’environ 700 mètres, compris entre les PK 280 et 990, de manière à augmenter la section hydraulique.

L’aménagement consiste en un raidissement de la berge, sur l’une ou l’autre des rives du cours d’eau en fonction des contraintes. Dans la mesure du possible, le principe de soutènement des berges prévu dans le projet de 2016 (caissons végétalisés) a été conservé.

Le projet prévoit donc :

- Une intervention systématique sur la berge en rive droite entre les PK 280 et 640,
- Une intervention systématique sur la berge en rive gauche entre les PK 470 et 990,
- Une intervention ponctuelle sur le pied de berge en rive gauche, entre les PK 330 et 360, afin de supprimer un verrou hydraulique et atteindre les objectifs fixés.

- b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d’éclairage utilisée, l’orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l’éclairage

Le projet ne prévoit aucun éclairage nocturne dans ses emprises.

- c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d’eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d’une quelconque façon

La zone du projet se situe sur les berges de l’Huveaune et consiste à augmenter une section hydraulique sur 700 mètres. Le cours d’eau est entouré d’une ripisylve à Peupliers plus ou moins dégradée sur une surface de 0,8 ha.

- d. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d’arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

Sur les berges aménagées, la totalité de la berge sera impactée.

### e. Localisation et cartographie

**Joindre obligatoirement un plan du projet** (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

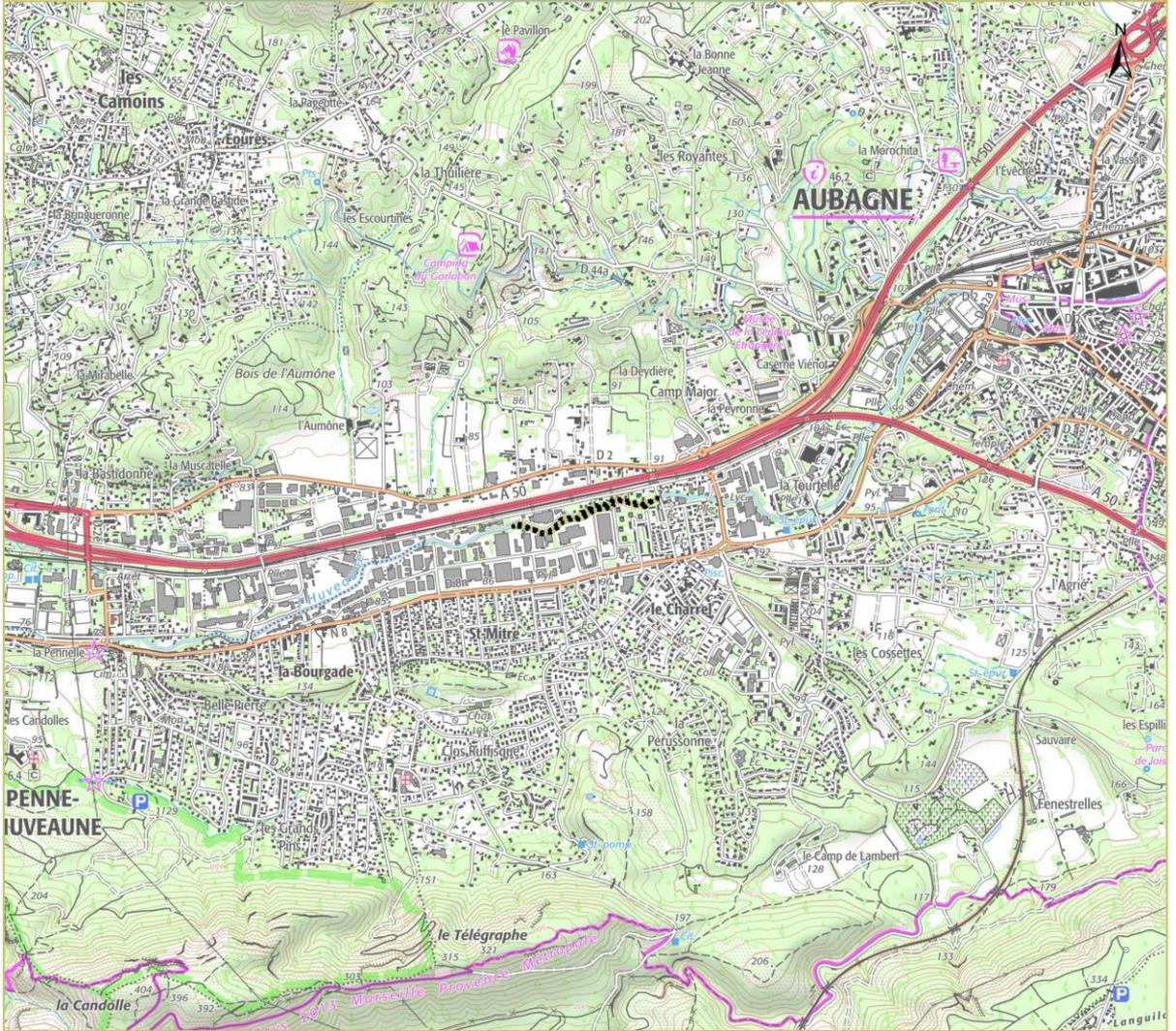
Le projet se situe à proximité de la zone artisanale de Saint-Mitre, sur la commune d'Aubagne (Bouches-du-Rhône, 13).

Sites Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

- ZCS FR9301603 « Chaîne de l'Étoile – massif du Garlaban » à environ 2,5km ;
- ZSC FR9301602 « Calanques et îles marseillaises – Cap Canaille et massif du Grand Caunet » à environ 3,4km ;
- ZPS FR9312018 « Falaises de Vaufrèges » à environ 7km ;
- ZPS FR9312026 « Sainte-Baume occidentale » à environ 8 km.

# SECTEUR D'ÉTUDE

Maitrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement de l'Huveaune - Action 6-1 du PAPI complet Huveaune - Aubagne (13)



Sources : SIH / ECO-MED 2023  
Fond : SCAN250©IGN, SCAN25©IGN, SCAN1000©IGN  
Réalisation : ECO-MED (P.SENDERAIN) 13/01/2023  
Réf. étude ECO-MED : Sol5892



## ZONE D'ÉTUDE

Maitrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement - Action 6-1 du PAPI complet Huveaune - Aubagne (13)



 Zone d'étude (environ 0,78 ha)

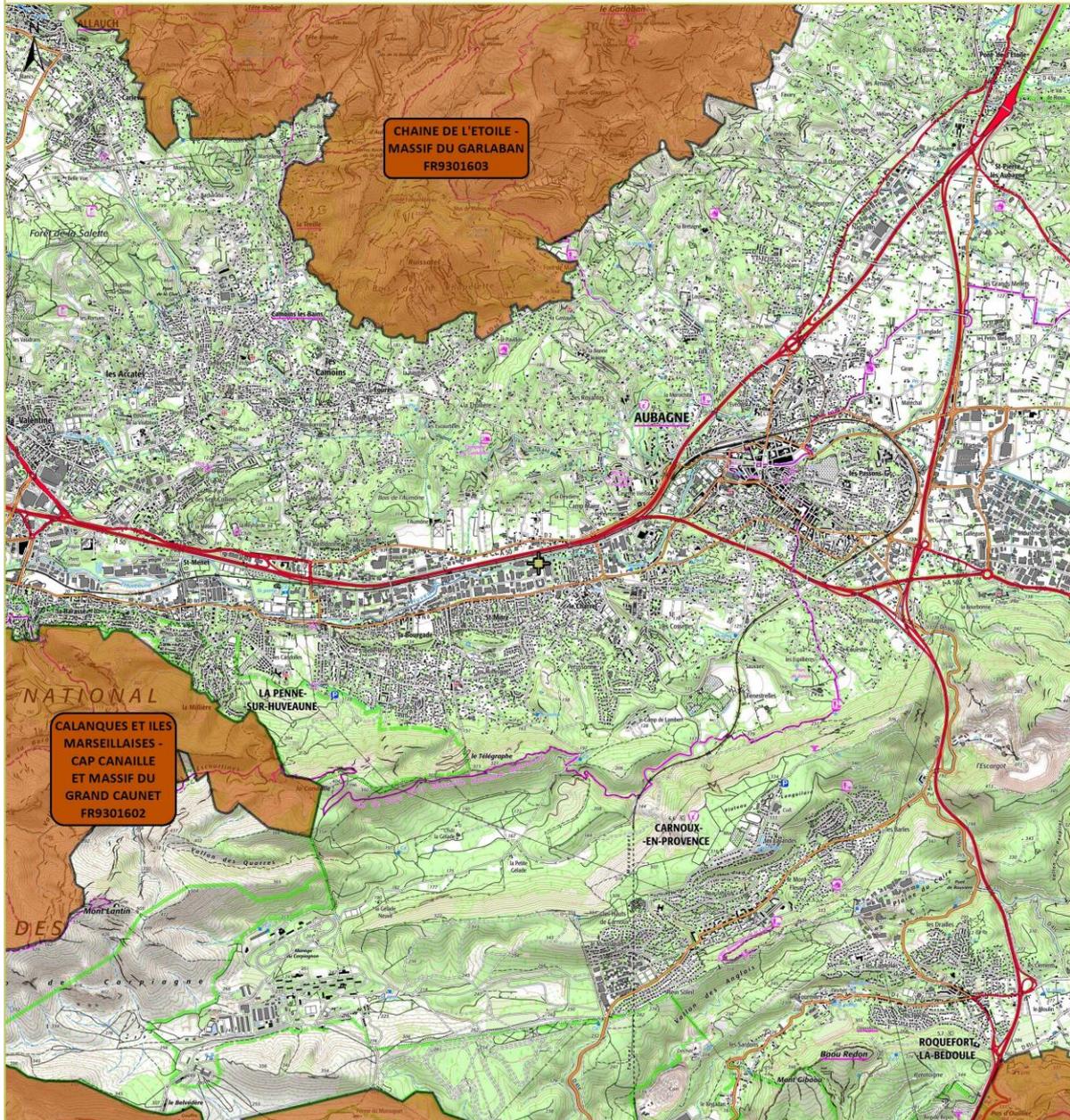


Sources : SIH / ECO-MED 2023  
Fond : BD ORTHO@IGN  
Réalisation : ECO-MED (P.SENDERAIN) 13/01/2023  
Réf. étude ECO-MED : Soll5892

0 25 50 75  
Mètres

# RÉSEAU NATURA 2000

Maitrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement - Action 6-1 du PAPI complet Huveaune - Aubagne (13)



⊕ Zone d'étude

### Directive Habitats

■ Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

### Directive Oiseaux

▨ Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Source : DREAL PACA 2023  
Fond : SCAN25©IGN, SCAN250©IGN  
Réalisation : ECO-MED (P.SENDERAIN) 16/01/2023  
Réf. étude ECO-MED : Sol15892

0 0,5 1 1,5 Kilomètres

## b. Etendue du projet

Surface de berges : 0,8 ha, le lit du cours d'eau sera également aménagé sur 700 ml environ.

## c. Période envisagée pour les travaux

Le planning des travaux envisagé est le suivant :

## d. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

	Année N		Année N+1						Année N+2						
	sept.	oct.	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.
Abattage des arbres gites	■								■						
Etudes préalables			■												
Installations de chantier				■						■					
Installation batardeau et réalisation piste de chantier					■					■					
Travaux forestiers, dégagement des emprises					■	■				■	■				
Terrassements en déblais						■	■	■				■	■	■	
Pose des caissons végétalisés							■	■	■						
Pose du mur gabions												■	■	■	■
Aménagement de restauration morphologique									■	■					■
Repliement de chantier (y compris enlèvement pistes et batardeau)									■	■					■

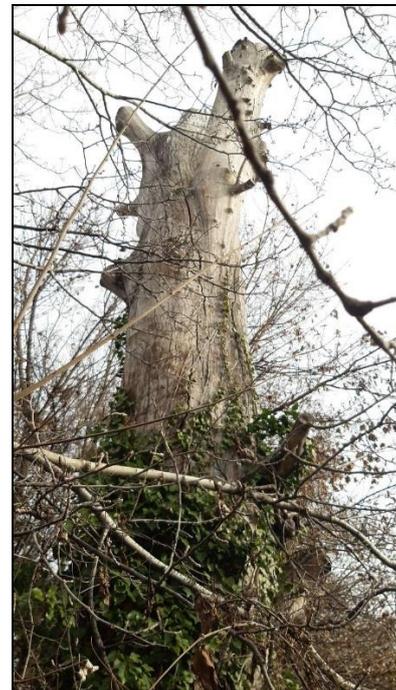
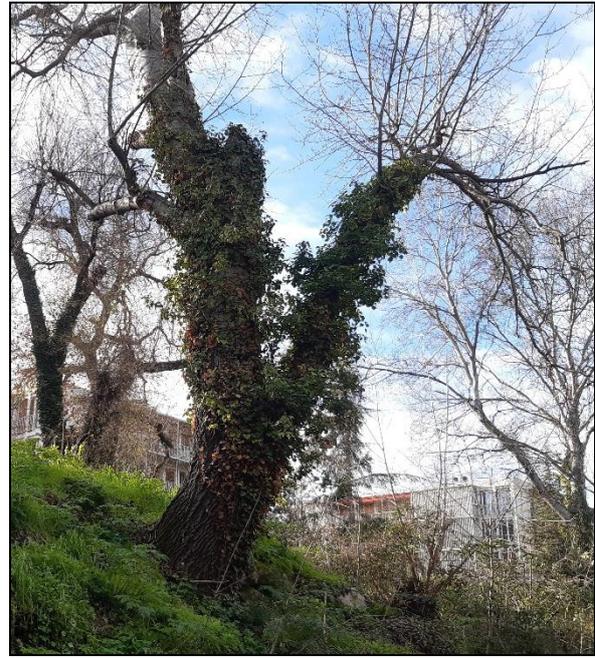
## Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

Sur les secteurs aménagés, toute la berge sera impactée. Cependant, elle sera re-végétalisée sur les 2/3 de la surface (caissons végétalisés).

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Oui, 5 arbres sont concernés par les travaux et seront abattus.



Source : C. LÉON, 12/01/2023, Aubagne (13)

- l'emprise du projet est-elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Le projet concerne les berges de l'Huveaune.

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

D'après les inventaires, 5 arbres gîtes potentiels ont été identifiés. Cependant, des mesures d'atténuation ont été prévues pour les arbres à plus forts enjeux (Abattage de moindre impact).

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

Martin-pêcheur d'Europe, Aigrette garzette, Héron cendré + cortège des oiseaux communs protégés (33 espèces) essentiellement en alimentation.

– y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

Parmi les 3 espèces à enjeu notable (voir ci-dessus), aucune ne semble se reproduire sur la zone du projet.

**Insectes** (à proximité immédiate des sites natura 2000)

– y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Oui (cf. ci-dessus)

### e. Conclusion

#### Le projet envisagé

est susceptible

n'est pas susceptible

#### d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

Distance de 5 km au projet occasionne des interactions très faibles entre les sites N2000 et la zone de projet.

Présence de l'ensemble des habitats d'espèces (nidification et alimentation) pour les oiseaux nicheurs et les chiroptères aux abords de la zone de projet.

Mise en place de mesures de réduction des impacts.

#### Reconnaissance de terrain effectuée le :.....

Groupe étudié	Expert	Date des prospections	Horaires	Nombre de passages	Terrain	Rédaction
Flore / Habitats naturels	David JUINO	16 avril 2021	8h00 à 15h00	2 passages diurnes	X	X
		09 juin 2021	8h30 à 14h30			
Insectes	Chloé Duque	29 juillet 2021	8h30 à 14h15	1 passage diurne	X	-
	Emma VALADAS	-	-	-	-	X
Poissons	Olivier CAGAN	-	-	-	-	X
Amphibiens	Amanda XERES	15 avril 2021	09h00 à 16h00	2 passages diurnes	X	X
Reptiles		02 juillet 2021	09h00 à 16h00		X	X
Oiseaux	Antoine REBOUL	15 avril 2021	09h00 à 16h00	2 passages diurnes	X	X
		02 juillet 2021	09h00 à 16h00		X	X
Mammifères (dont chiroptères)	Mathieu DROUSIE	03 juin 2021	14h00 à 19h00 19h00 à 23h00	1 passage diurne 2 passages nocturnes	X	X
		12 août 2021	21h00 à 01h00		X	X
	Carla LEON	12 janvier 2023	08h00 à 15h00	1 passage diurne	X	X

**Fait à Marseille.**

**Par : JUINO David (Société ECO-MED)**

**Signature**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Juino', written over a horizontal line.



.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

c.

d. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

e.

f. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**g. Localisation et cartographie**

**Joindre obligatoirement un plan du projet** (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

Le projet est situé :

Nom de la commune : ..... Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse : .....

Site Natura 2000 dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

- A l'intérieur du site (nom du site) : ..... (FR93-----)
- A ..... (m ou km) du site (nom du site) : ..... (FR93-----)
- A ..... (m ou km) du site (nom du site) : ..... (FR93-----)
- ...

**ƒ. Etendue du projet**

Surface : .....

Linéaire : .....

**g. Période envisagée pour les travaux**

.....  
.....

**h. Questions posées**

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

**Chauve-souris ou oiseaux**

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

.....  
.....  
.....

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

.....

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

.....

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

.....

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

.....

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

.....

**Insectes** (à proximité immédiate des sites natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

.....

## **2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)**

*La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues.*

*La zone d'influence est généralement plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations, bruit
- Comblement de vallons (influence sur l'aval ou la périphérie du projet)
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation du projet
- Autres incidences .....

## **3 Etat des lieux de la zone d'influence**

### **MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

*Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une **cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.***

*Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.*

Photo 1 : .....

Photo 2 : .....

Photo 3 : .....

Photo 4 : .....

Photo 5 : .....

**TABLEAU HABITATS NATURELS :**

(parmi les habitats présents, listés ci-dessous, distinguer les habitats naturels ayant justifié la désignation du site Natura 2000, faisant seuls l'objet de la présente évaluation, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances et des indications contenues dans le DOCOB

TYPE D'HABITATS NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : .....		
<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....		
<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		
<b>Autre type de milieu</b>	.....		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE du ou des sites natura 2000 concernés :

(lister ici uniquement les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 concernés, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances ou des indications contenues dans le DOCOB

Pour les espèces végétales et animales (hors oiseaux), une présélection de l'ensemble des espèces ayant justifié les sites des Bouches-du-Rhône a été faite ci-dessous. Celle-ci n'a pas été faite pour les oiseaux. Dans tous les cas, se reporter à la liste des espèces ayant justifié les sites natura 2000.

<b>GROUPES D'ESPECES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Présent ou potentiel ?</b>	<b>Autres informations</b> (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation, avérée ou potentielle, de la zone d'étude par l'espèce...)	<b>Nature et niveau de l'incidence</b>
<b>Invertébrés</b>	Cordulie à corps fin	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Damier de la succise	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Ecaille chiné	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Lucane cerf-volant	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Grand capricorne	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
<b>Mammifères</b>	Grand Rhinolophe	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Petit Rhinolophe	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Rhinolophe Euryale	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Grand Murin	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Petit Murin	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Murin de Capaccini	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Murin à oreilles échancrées	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Minioptère de Schreibers	<b>Avérée</b>	<b>Présence en transit automnal</b>	<b>Aucune incidence</b>
<b>Poissons</b>	Bouvière	<b>Absent</b>	-	<b>Aucune incidence</b>

<b>Oiseaux</b> (lister uniquement ici les espèces ayant justifié la désignation des ZPS concernées)	Grand-duc d'Europe	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Engoulevent d'Europe	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Rollier d'Europe	<b>Avérée</b>	<b>Reproduction au sein de la haie à l'est et alimentation dans les champs alentours</b>	<b>Aucune incidence</b>
	Alouette calandrelle	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Alouette lulu	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Pipit rousseline	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Fauvette pitchou	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Pie-grièche écorcheur	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Pie-grièche à poitrine rose	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Crave à bec rouge	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Bruant ortolan	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Bondrée apivore	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>
	Milan noir	<b>Avérée</b>	<b>En transit et possibilité d'alimentation très ponctuelle</b>	<b>Aucune incidence</b>
	Milan royal	<b>Absente</b>	-	<b>Aucune incidence</b>

#### **4 Incidences du projet**

Reprendre sommairement ici les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....  
 .....

.....  
.....  
.....  
.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et dans quelles proportion) :

.....  
.....  
.....  
.....

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de celui-ci.*

### **Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 concernés ?**

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites natura 2000 concernés :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

**Reconnaissance de terrain  
effectuée le :.....**

**Fait à .....**

**Par :**

**signature**

## **Où trouver l'information sur Natura 2000 ?**

### **- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :**

Sur le site internet de la DREAL :

[http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=167](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=167)

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

### **- Information cartographique CARTELIE :**

[http://cartelie.application.i2/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDTM\\_13](http://cartelie.application.i2/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDTM_13)

(voir [notice](#) en page suivante)

### **- Dans les *fiches de sites région PACA* :**

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>)

### **- Dans le *DOCOB* (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :**

Sur le site internet de la DREAL :

[www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB](http://www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB)

### **- Dans le *Formulaire Standard de Données du site* :**

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

### **- Après de l'*animateur* du site :**

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

### **- Après de la *Direction Départementale des Territoires et de la Mer* :**

<http://www.ddtm13.org/>

(voir l'onglet « Géolocalisation » pour contacter le service territorial concerné)

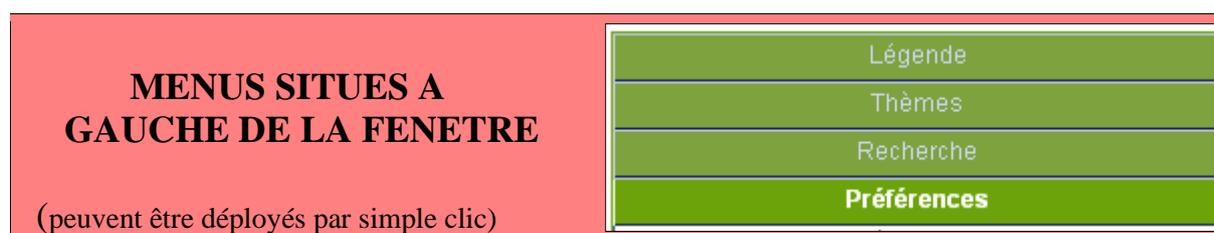
# Cartélie Natura 2000 dans les Bouches-du-Rhône

[ICI >> lien inTERnet  
http://cartelie.application.developpement-  
durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDT  
M\\_13](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDT_M_13)



## Notice

>> Pour une **première utilisation** regarder directement le texte « recherche », **surligné en jaune ci-dessous**



>> **Légende**

fait référence aux sites désignés au titre de la directive Habitat ou Oiseaux

>> **Thèmes**

ne devrait pas servir ici, la carte ayant déjà été optimisée pour l'utilisateur

>> **Recherche**

- soit **par commune**,
- soit **par site** (Directive Oiseaux ou Habitats) : une fenêtre apparaît, il faut ensuite **cliquer sur les jumelles**



>> **Préférences**

- permet de **choisir une échelle** dans la liste ou de saisir une échelle au choix  
( NB : les fonds de plan de l'IGN ne s'affichent plus en-dessous de 1/ 10014 )

- permet **l'enregistrement d'une vue dans une liste** en bas à gauche, pour éventuellement y revenir plus tard, en la sélectionnant



## NAVIGATION SUR LA CARTE

- >> 1 : **déplacer la vue** dans n'importe quelle direction
- >> 2 : **zoomer** soit par un simple clic sur un point, qui sera le centre de la nouvelle vue, soit par un clic long dessinant un rectangle, pour définir la nouvelle vue,
- >> 3 : « **zoom arrière** » par un simple clic sur la loupe
- >> 4 : **revenir à la vue globale** du département
- >> 5 et 6 : **revenir sur la vue précédente** et vice versa

>> 7 : **mesurer une distance** entre 2 points ou d'un parcours : plusieurs points successifs peuvent être placés par simple clic (la distance cumulée apparaît en bas à droite) ; un double clic final valide le parcours total

>> 8 : **mesurer une surface** (même fonctionnement que 7)

>> 9 : **cliquer sur l'outil puis sur un point de la carte pour obtenir les informations d'appartenance à un ou plusieurs sites**

## Fiches descriptives des sites

Un clic sur le **N° du site** permet d'accéder à la fiche correspondante sur le site web national

<http://www.natura2000.fr>

### DIRECTIVE HABITATS

**N° du site**      Nom du site

**FR9101405**    LE PETIT RHONE

**FR9101406**    PETITE CAMARGUE

**FR9301589**    LA DURANCE

**FR9301590**    LE RHONE AVAL

**FR9301592**    CAMARGUE

**FR9301594**    LES ALPILLES

**FR9301595**    CRAU CENTRALE - CRAU SECHE

**FR9301596**    MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES

**FR9301597**    MARAIS ET ZONES HUMIDES LIEES A L'ETANG DE BERRE

**FR9301601**    COTE BLEUE - CHAINE DE L'ESTAQUE

**FR9301602**    CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES - CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET

**FR9301603**    CHAINE DE L'ETOILE- MASSIF DU GARLABAN

**FR9301605**    MONTAGNE SAINTE VICTOIRE - FORET DE PEYROLLES - MONTAGNE DES UBACS - MONTAGNE D'ARTIGUES

**FR9301606**    MASSIF DE LA SAINTE BAUME

**FR9301998**    BAIE DE LA CIOTAT

**FR9301999**    COTE BLEUE MARINE

### DIRECTIVE OISEAUX

**N° du site**      Nom du site

**FR9112013**    PETITE CAMARGUE LAGUNO-MARINE

- FR9310019** CAMARGUE
- FR9310064** CRAU
- FR9310067** MONTAGNE SAINTE VICTOIRE
- FR9310069** GARRIGUES DE LANÇON ET CHAÎNES ALENTOUR
- FR9312001** MARAIS ENTRE CRAU ET GRAND RHÔNE
- FR9312003** LA DURANCE
- FR9312005** SALINES DE L'ETANG DE BERRE
- FR9312007** ILES MARSEILLAISES - CASSIDAIGNE
- FR9312009** PLATEAU DE L'ARBOIS
- FR9312013** LES ALPILLES
- FR9312015** ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS
- FR9312017** FALAISES DE NIOLON
- FR9312018** FALAISES DE VAUFRÈGES

**COMPLEMENTS POSSIBLES A LA DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE VOTRE PROJET (2 pages)**

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
<b>BRUIT, FREQUENTATION HUMAINE</b>			
chantier lourd => implique une réflexion sur le calendrier, afin d'éviter les périodes sensibles			
chantier léger			
bruit, engins motorisés			
fréquentation humaine conséquente			
<b>REJETS</b>			
rejets solides, macro-déchets			
rejets liquides (effluents)			
rejets gazeux, fumées, poussières			
<b>EAUX</b>			
modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage...)			
modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)			
<b>SOLS</b>			
terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage, enrochement...)			
forte artificialisation des sols (béton, goudron...)			
aires de stockage, parkings, bâtiments			
modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)			

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
<b>VEGETATION</b>			
piétinement voire destruction de la végétation			
changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)			
brûlage			
<b>DIVERS</b>			
éclairage nocturne			
barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces			
obstruction de macro-cavités (grotte) ou de micro-cavités (trous dans vieux muret...)			
mats, pylônes, câbles aériens, pâles			
ouvrage hydraulique (micro-barrage, grand fossé, chenal...)			
ouvrage linéaire => risque si rupture de continuités écologiques (haies, zones humides...)			
voiries lourdes (routes, chemins carrossables)			
voiries légères (sentiers non carrossables)			